



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Nestlé Waters France

Question écrite n° 122491

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de l'exploitation de la source Perrier à Vergèze dans le Gard. Dans une récente interview, le président-directeur général de Nestlé Waters a déclaré que l'eau minérale de la source Perrier de Vergèze pourrait être produite ailleurs que sur son territoire originel. Il a ainsi indiqué qu'une délocalisation était tout à fait possible même si elle n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour. Le groupe Nestlé a donc fait l'acquisition d'une marque et non d'un produit unique issu du sol gardois faisant vivre tout un bassin d'emploi depuis des générations. Or la banalisation de ce produit devenu délocalisable constitue à la fois une tromperie pour le consommateur de Perrier mais aussi une menace pour la vie économique, sociale et culturelle de Vergèze. Ce sont plus de 1 400 familles dont un ou plusieurs membres travaillent à la source Perrier qui sont menacées par cette délocalisation. Les inquiétudes des familles sont d'autant plus fondées que le groupe Nestlé Waters a déjà licencié 600 personnes il y a quelques mois sur le site et près de 1 600 depuis la prise de contrôle de Perrier. Il lui demande donc d'indiquer quelles initiatives il entend prendre afin de défendre la production de Perrier sur son territoire originel et ainsi rassurer les populations quant aux craintes légitimes suscitées par les déclarations du PDG.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122491

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3897